



26e Congrès international de la population de l'UIESP
Palais des Congrès - Marrakech Maroc
27 Septembre au 2 Octobre 2009

Thème : Migrations internationales

**Quelles perspectives pour la migration internationale
des populations africaines :**
Les cas du Sénégal et du Maroc en question

Cheikh NDIAYE¹ (che_ndiaye@yahoo.fr) et Khalid El JIM² (khalid.el_jim@yahoo.fr)

Introduction

Dans un contexte mondial caractérisé par les phénomènes de mondialisation, d'urbanisation, de modernisation, de migrations, de guerres et de catastrophes naturelles, les populations africaines sont soumises à de profonds changements dans leurs comportements démographiques. Les logiques reproductives de ces sociétés se trouvent bouleversées du fait des crises économiques et écologiques conduisant à une maîtrise de plus en plus remarquée de leur fécondité. Mais si cette tendance à la baisse de la fécondité est relativement rapide en Asie, en Amérique Latine et dans certains pays de l'Afrique australe et du Nord, elle reste lente en Afrique subsaharienne. L'analyse des indicateurs démographiques du continent montre que le bouleversement le plus remarquable porte sur le recul de l'âge au mariage. En parallèle, on note une avancée importante de l'utilisation des méthodes de contraception. Son ampleur a fortement contribué à la baisse générale de la fécondité constatée dans cette partie du monde dans les années 1990-2000.

¹ Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

² Institut d'Etudes Démographiques de l'Université Montesquieu Bordeaux IV

La dynamique actuelle de la population africaine se caractérise donc par une modification radicale des comportements liée à la formation des unions, au mariage et au recours à la contraception. Mais il faut dire que les performances et les dynamismes observés entre les pays, en particulier ceux du Nord et de l’Afrique subsaharienne restent fort divergents. Les écarts de fécondité vont du simple au double et l’accroissement de la population est incontestablement plus rapide dans cette dernière partie du continent.

Etant majoritairement constituées de jeunes qui aspirent à un bien-être social et économique, la précarité de plus en plus grandissante dans ces pays fait de l’émigration un aspect majeur des stratégies de survie de ces populations et de leurs familles. Ces migrations internationales s’effectuent selon diverses formes dont les migrations de main d’œuvre non qualifiée, le regroupement familial et l’exode des compétences (brain-drain), mais aussi la migration clandestine. Ces départs de populations constituent des pertes de capitaux humains dont nous tentons d’appréhender les perspectives dans deux pays dont l’un est très avancée dans sa transition démographique alors que l’autre en est à ses débuts. Le choix est porté sur le Maroc et le Sénégal qui constituent deux pays de départ massif et même de transit pour les migrants en provenance d’autres pays de la sous-région ouest-africaine.

Les perspectives démographiques nous permettront d’apprécier l’avenir des deux populations, en nombre et en structure, selon différentes hypothèses de mortalité, de fécondité et de migration.

Contextes socio-démographiques

- *L’évolution démographique au Sénégal*

L’évolution de la situation démographique du Sénégal s’observe à travers les données des recensements d’avril 1976, de mai 1988 et celui de 2002. Selon les résultats de ce dernier, la population totale du Sénégal s’élève à 9 800 000 habitants, avec un taux de croissance annuel de 2,8 %. Comme dans la plupart des pays de la région, l’évolution de la population au Sénégal est essentiellement liée au niveau de fécondité toujours élevée, malgré la baisse enregistrée ces dernières années. L’indice synthétique de fécondité (ISF) est passé de 7,1 enfants par femme en 1978 à 6,6 en 1986, puis de 6 en 1992-1993 à 5,7 en 1997 et atteint, en

2005, 5,3 enfants par femme³. Le Sénégal se singularise par rapport à ses voisins par les facteurs qui font baisser sa fécondité. En Afrique subsaharienne, la transition démographique dans les pays précurseurs (Botswana, Kenya et Zimbabwe) s'explique par un important recours à la pratique contraceptive. Au Sénégal, cette baisse s'observe surtout en zone urbaine et s'inscrit dans la précarisation des conditions de vie qui conduit à retarder l'âge au premier mariage (Fall et Ngom, 2001). Cette dynamique correspond plutôt à celle observée dans les pays d'Afrique du Nord, en particulier l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie (Pison et Hill, 1995 ; Ouadah-Bédidi et Vallin, 2000).

Par ailleurs, on assiste à une importante amélioration des indicateurs de mortalité, en particulier aux bas âges, ce qui contribue à maintenir à un niveau élevé la taille de la population. La baisse a été surtout importante pour la mortalité infantile qui dont le taux est passé de 130‰ en 1970 à 118‰ en 1978, de 86‰ en 1986 à 68‰ en 1997. En 2005, la baisse constatée a été relativement limitée (61‰). Malgré tout son niveau reste élevé et l'espérance de vie à la naissance ne dépasse pas 56 ans au Sénégal.

- *L'Évolution démographique au Maroc*

Contrairement au Sénégal, le Maroc a entamé sa transition de la fécondité dès le début des années 1970, période durant laquelle ont été enregistrés les premiers signes de déclin de la fécondité. Ainsi de 7,2 E/F en 1962, l'indice synthétique de fécondité (ISF) passe à 6,3 E/F en 1973. Après une chute significative dans les années 1980, le rythme va s'accélérer dans les années 1990. En effet, au cours de la deuxième période, l'ISF a perdu 38% de sa valeur (4,04 E/F en 1992 à 2,5 E/F en 2004) contre 32% au cours de la première période (de 5,91 E/F en 1980, à 4,04 E/F en 1992).

Parallèlement à la baisse de la fécondité, les progrès sanitaires ont permis de mieux maîtriser la mortalité liée aux maladies infectieuses, ce qui s'est traduit par d'importants gains d'espérance de vie à la naissance. En trois décennies, cette dernière a augmenté de plus de 50%, passant de 47 ans en 1962 à 71 ans en 2004. Conséquence de toutes ces évolutions, le taux de croissance annuel moyen de la population a baissé de 2,7% au cours de la décennie 1960 à 1,5% au cours de la décennie 1990.

³ (ESF, 1978 ; EDS I, 1986 ; EDS II, 1994, EDS III 1997 ; EDS IV, 2005)

Mais ce ralentissement de la croissance démographique s'explique aussi, en partie, par l'intensification des flux d'émigration à partir du milieu des années 1960. L'instabilité de la situation économique et l'absence des conditions d'une vie décente ont poussé de plus en plus de marocains à s'exiler pour réaliser leurs rêves. Ainsi, en 2004 selon les statistiques du ministère des affaires étrangères, plus de trois millions Marocains, soit plus d'un sur dix, sont installés à l'étranger.

Au Sénégal tout comme au Maroc, c'est le report de l'âge au mariage qui a permis d'amorcer la baisse de la fécondité (Pison et Hill, 1995 ; CERED, 1998). Du fait de la similitude des schémas de départ, il apparaît intéressant de rapprocher les perspectives démographiques des deux pays.

En terme de perspectives, Malgré les progrès socioéconomiques réalisés au Sénégal et plus encore au Maroc au cours de ces dernières décennies, à l'image de nombreux jeunes de la rive Sud de la méditerranée, une grande partie de la jeunesse de ces deux pays projette d'émigrer. Ainsi selon les résultats de l'enquête « Perception par les jeunes marocains du Maroc en 2030 » réalisée par le haut commissariat au plan en 2006, plus de 36% des jeunes marocains enquêtés se voient vivre à l'étranger en 2030. Ce chiffre atteint même 39% chez les jeunes hommes contre 34% chez les jeunes filles.

L'autre facteur, lié cette fois aux pays d'accueil, et qui pourrait entretenir les flux d'émigration entre l'Afrique et les pays développés, concerne le vieillissement de la population de ces derniers. Ainsi comme le montre les données du tableau 1, en 2050, près d'une personne sur quatre (23%) en Europe occidentale serait âgée de 70 ans ou plus. Dans certains pays comme l'Allemagne ou l'Italie cette proportion attendrait même des niveaux encore plus importants (respectivement 26% et 27%). Ce phénomène n'épargnera pas les autres régions du monde développé. Aussi bien au Canada qu'aux États-Unis, malgré un rythme relativement moins accéléré, le vieillissement de la population serait bien une réalité à laquelle il faudra faire face. Ce problème de vieillissement de la population est encore plus préoccupant d'autant plus que le nombre de personnes qui partent à la retraite dépasse celui des jeunes qui rejoignent la population active (15-64 ans). Dans la totalité des pays développés, le poids des actifs enregistrera une baisse dans les cinq prochaines décennies (tableau 1). Ces changements interviendront dans un contexte de demande croissante sur les différents biens et services notamment pour les personnes âgées. Si le progrès technique

permettra de répondre, en partie, à cette demande en augmentant la productivité et/ou en délocalisant la production, les flux migratoires sont fréquemment évoqués comme facteur susceptible de limiter les conséquences de ces changements démographiques.

Tableau 1 : Évolution 2005-2050 de la proportion des 70 ans et plus et celle des 15-64 ans dans certains pays développés (en %)

		Europe Occidentale	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Italie	Canada	USA
Poids des 70 ans et plus	2005	12	12	13	12	12	14	9	9
	2050	23	26	21	25	21	27	20	16
Poids des 15-64 ans	2005	66	67	66	69	65	66	69	67
	2050	56	55	57	51	57	53	59	61

Source : Calcul à partir des données *World Population Prospects: The 2008 Revision (Variante moyenne)*.

Au total, plusieurs indices montrent que l'ensemble des facteurs « répulsion/attraction » continueront à entretenir les flux des migrations internationales notamment entre les deux rives de la Méditerranée. Mais la question qui se pose est de savoir, compte tenu de l'évolution démographique passée mais aussi attendue, jusqu'à quand le réservoir d'émigrés potentiel dans les pays du Sud permettra d'alimenter ces flux migratoires.

Pour essayer d'apporter des éléments de réponse à cette question, nous avons procédé à des simulations qui, dans un premier temps, vont nous permettre d'apprécier l'évolution future aussi bien de la taille que de la structure de la population dans les deux pays et, dans un second temps, de mesurer l'évolution des effectifs des 20-39 ans, population la plus disposée à émigrer. Cette démarche nous permettra d'évaluer le stock d'émigrés potentiels.

Les hypothèses de simulations.

Pour chacune des composantes de l'évolution de la population au cours d'une année donnée (fécondité, mortalité et migration) trois scénarios ont été retenus.

Hypothèses de fécondité :

- *Fécondité constante* : maintien du niveau moyen de la fécondité enregistré au cours de la période 2000-2005, c'est-à-dire un indice conjoncturel de fécondité équivalent à 2,5 enfants par femme au Maroc et 5,3 au Sénégal
- *Ralentissement de la baisse de la fécondité* : convergence vers un ISF = 1,85 E/F et 2,35 E/F au Sénégal (variante moyenne des Nations Unies).
- *Accélération de la baisse de la fécondité* : convergence vers un ISF = 1,35 E/F au Maroc et 1,85 E/F au Sénégal (variante basse des Nations Unies).

Hypothèses de mortalité :

- *Maintien tendanciel des gains d'espérance de vie à la naissance* : cela consiste à supposer que la baisse de la mortalité observée dans les deux pays au cours des quatre dernières décennies va se poursuivre au même rythme au cours des cinquante prochaines années. Cette hypothèse se traduirait par une espérance de vie à la naissance en 2050 égale à 81 ans au Maroc et de 73 ans au Sénégal.
- *Baisse tendancielle des gains d'espérance de vie à la naissance* : la baisse de la mortalité va se poursuivre mais avec un rythme moins accéléré que celui enregistré au cours des quatre dernières décennies. En 2050 e0= 76 ans au Maroc et 68 ans au Sénégal.
- *Grave crise sanitaire tous les dix ans* : cela se traduirait par une baisse de l'espérance de vie du moment de 15 ans⁴.

Hypothèse des migrations :

- *Maintien du niveau actuel des flux migratoires* : - 80 000 au Maroc cela correspond à nos estimations du solde migratoire annuel moyen (SAM) enregistré au cours de la période 1994-2004 et - 25 000 au Sénégal, SAM estimé en utilisant les données des deux derniers recensements 1988 et 2002⁵.
- *Doublement du solde annuel moyen actuel* : cela correspondrait à un SMA de -160 000 au Maroc et – 50 000 au Sénégal.
- *Absence des migrations internationales* : solde migratoire annuel moyen nul

⁴ Cette hypothèse se justifiée par la multiplication des épidémies au cours de ces dernières années : Syndrome Respiratoire Aigu Sévère (SRAS), Grippe aviaire, Grippe porcine, etc. La dernière épidémie la plus grave du XXIème siècle est la grippe espagnole qui a tué entre 20 et 40 millions selon les sources, a conduit à la baisse de l'espérance de vie du moment (1918) aux États-Unis de 15 ans. Voir Michel GARENNE Andrew NOYMER Grippe espagnole de 1918 conséquences démographiques à long terme.

⁵ L'estimation du solde migratoire des pays africains est fortement parasitée par la variabilité de la qualité des recensements successifs. A cela s'ajoute l'incertitude entourant la mesure des flux naturels, dont la reconstitution implique des choix méthodologiques hypothétiques. Dès lors, les soldes migratoires annuels des dernières années varient sensiblement selon les méthodes d'estimation. Par souci de cohérence entre les hypothèses de mortalité retenues pour l'estimation des migrations récentes et celles retenues pour les simulations démographiques, les soldes migratoires considérés comme valeur centrale des dernières années sont : – 25 000 pour le Sénégal et -80000 pour le Maroc.

Principaux résultats

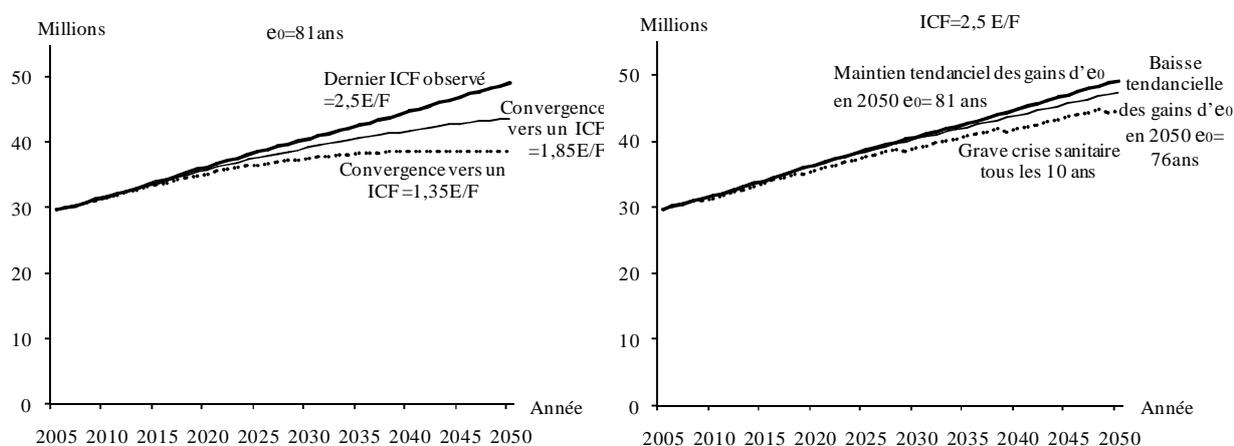
Une croissance soutenue, qui reste dépendante de l'évolution future de la fécondité que de celle de la mortalité.

L'analyse des simulations montre que l'évolution future des populations des deux pays reste très liée à l'évolution à venir de la fécondité (graphique 1). Du fait de ses débuts dans la transition démographique, c'est au Sénégal que l'impact de l'évolution future de la fécondité est le plus marqué. En effet, en 2050, l'effectif total de la population de ce pays variera du simple au double compte tenu de l'hypothèse basse (convergence vers un ISF = 1,85 E/F) et haute de la fécondité (Maintien du niveau actuel de la fécondité ISF= 5,3 E/F). Mais ce qu'il faut noter aussi, c'est que même en cas de baisse accélérée de la fécondité, toutes choses étant égales par ailleurs, du fait de l'inertie démographique, en 2050, la population sénégalaise serait deux fois plus importante que celle de 2005.

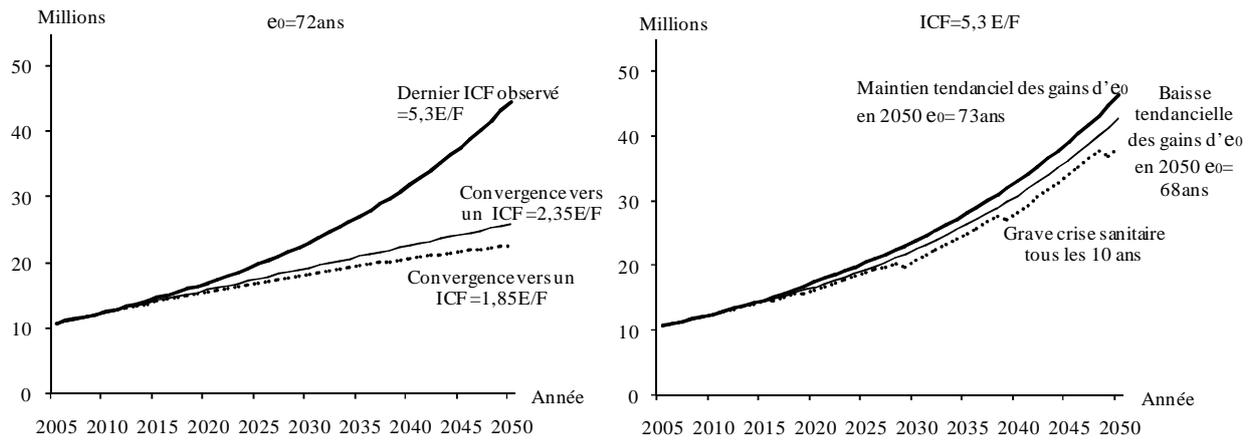
Au Maroc, dont nous rappelons que le début de sa transition démographique remonte au début des années 1970, l'étendu de la variation future de la fécondité reste limité. De ce fait, le rythme de l'accroissement futur de la population serait relativement modéré. Ainsi même avec le maintien du niveau actuel de la fécondité (2,5 E/F), toutes choses étant égales par ailleurs, en 2050, la population du Maroc ne serait que 1,65 fois plus élevée que son niveau de 2005.

Graphique 1 : Évolution 2005-2050 de la population du Maroc et du Sénégal selon les hypothèses de fécondité et de mortalité

Maroc (solde migratoire annuel= - 80000)



Sénégal (solde migratoire annuel = -25 000)



Source : simulations réalisées par les auteurs

En ce qui concerne les tendances à venir de la mortalité, elles devraient influencer sur l'évolution de la population au Sénégal, un peu plus qu'au Maroc. Avec une mortalité infantile relativement élevée et donc des gains potentiels d'espérance de vie à réaliser, l'accroissement de la population au Sénégal serait sensible à la variation de la mortalité, en particulier si cette dernière baisse davantage de manière plus importante. Au Maroc, les gains potentiels d'espérance de vie concernent surtout les âges plus élevés puisque la mortalité infantile a déjà baissé au cours de ces dernières décennies.

Au total, la variation de l'effectif de la population dépend beaucoup plus de la baisse de la fécondité que du rythme d'évolution de l'espérance de vie à la naissance. Dans les deux pays, au Maroc et plus qu'au Sénégal, même avec une crise sanitaire, tous les dix ans, qui se traduirait par une chute de l'espérance de vie du moment de 15ans, l'effectif de la population attendue en 2050 ne devrait pas s'écarter énormément de celui qu'on obtiendrait si la mortalité continue à baisser au même rythme que celui enregistré au cours des quatre dernières décennies

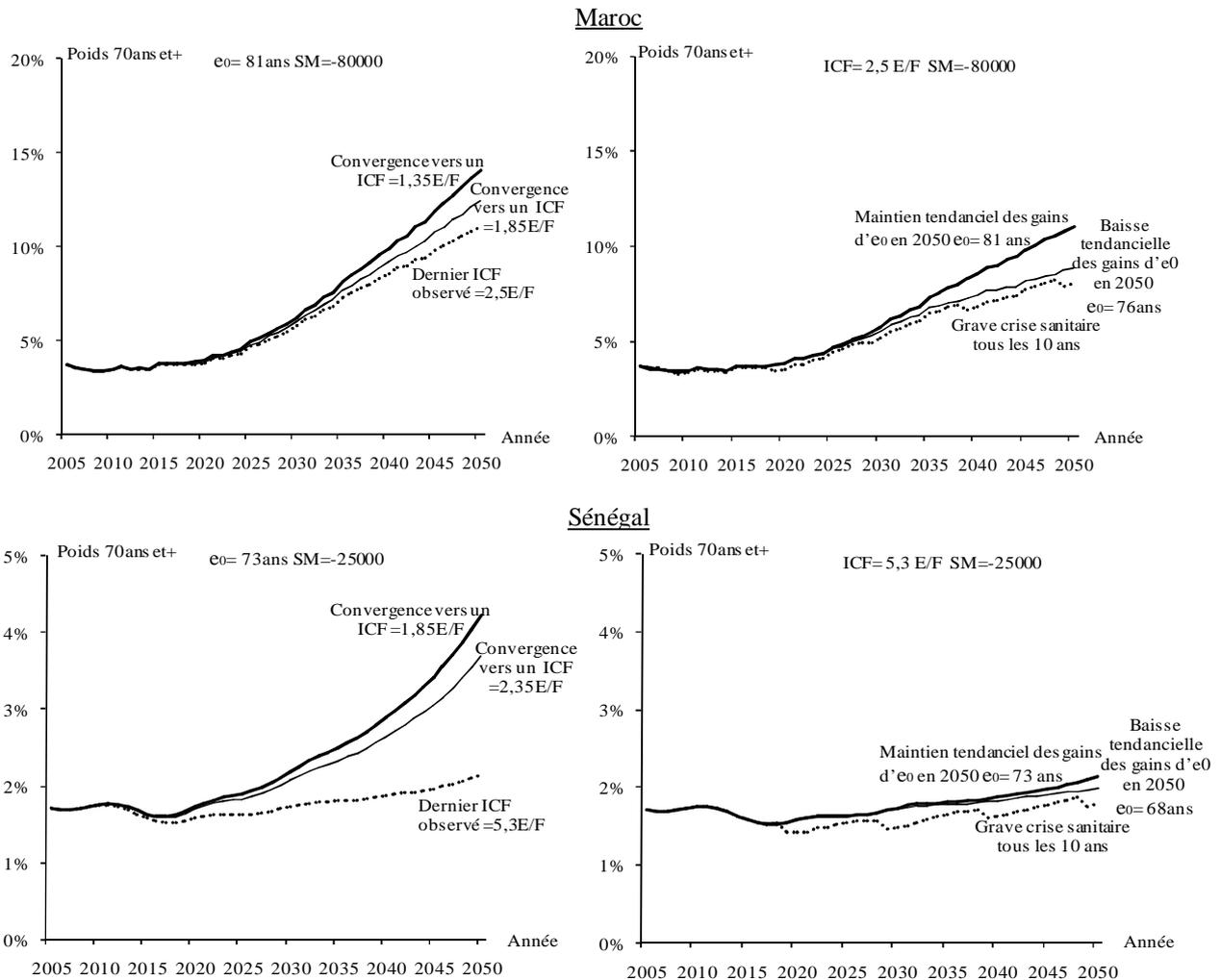
Une tendance au vieillissement de la population relativement modérée

Aujourd'hui, le phénomène du vieillissement de la population ne concerne que les pays développés. Mais en raison de l'accélération du rythme de leur transition démographique, certains pays en développement risquent de connaître un vieillissement de même ampleur, si non plus, que celle des pays en post-transition.

Pour apprécier l'état de vieillesse de la population dans les deux pays, nous avons mesuré l'évolution du poids des 70 ans et plus selon différents scénarios. Ensuite l'analyse de

l'évolution future des rapports de dépendance va nous permettre de dégager quelques conséquences économiques de ce phénomène.

Graphique 2: Évolution 2005-2050 du poids des 70 ans et + au Maroc et au Sénégal selon les hypothèses de fécondité et de mortalité



Source : simulations réalisées par les auteurs

- *Maroc : le fléchissement de la fécondité devrait conduire au vieillissement de la population*

La baisse de la fécondité conduirait inévitablement au vieillissement des populations. Selon les différentes hypothèses de fécondité (mortalité et migration constantes), la proportion des personnes âgées ne commencera à augmenter au Maroc qu'à partir de 2025 (graphique 2). Cela dit, en 2050, cette proportion variera entre 11% et 14% selon que la fécondité maintient son niveau actuel (2,5 E/F) ou enregistre une baisse accélérée (convergence vers un ISF = 1,35 E/F).

En ce qui concerne l'évolution à venir de la mortalité, elle reste moins déterminante. Ainsi, une baisse des gains d'espérance de vie ($e_0 = 76$ ans en 2050) toutes choses étant égales par ailleurs, ne va se traduire que par un poids des 70 ans et plus (9%) inférieur de deux points à ce qu'il serait en cas du maintien tendanciel des gains d'espérance de vie à la naissance.

- ***Sénégal : une population jeune qui freine le vieillissement de la population***

Sans ambiguïté, comparativement au Maroc, la question du vieillissement ne se pose pas au Sénégal. Cela étant dit, à long terme, l'évolution du poids des personnes âgées dans les deux pays obéit à peu près au même schéma : le rôle de la fécondité reste le plus déterminant. Toutefois, l'ampleur des écarts selon les hypothèses de fécondité semblent plus nets dans le cas du Sénégal. Si l'ISF est maintenu au niveau actuel (5,3 E/F), le poids des 70 ans et plus devrait se stabiliser jusqu'en 2040 avant d'entamer une phase de légère hausse. À l'inverse, l'impact d'une diminution accélérée de la fécondité (convergence vers un ISF = 1,85 E/F) devrait être visible dès 2020 et se traduirait en 2050 par une proportion de personnes âgées deux fois plus supérieure à ce qu'elle est actuellement.

Contrairement à la fécondité, l'évolution future de la mortalité semble moins guidée le rythme du vieillissement de la population sénégalaise. Comme nous l'avons déjà signalé, les gains potentiels d'espérance de vie sont à réaliser d'abord au niveau de la mortalité infantile, plus facile à maîtriser. Pour la mortalité aux âges élevés, ce n'est qu'avec l'amélioration générale des conditions de vie à long terme qu'elle commencera réellement à baisser.

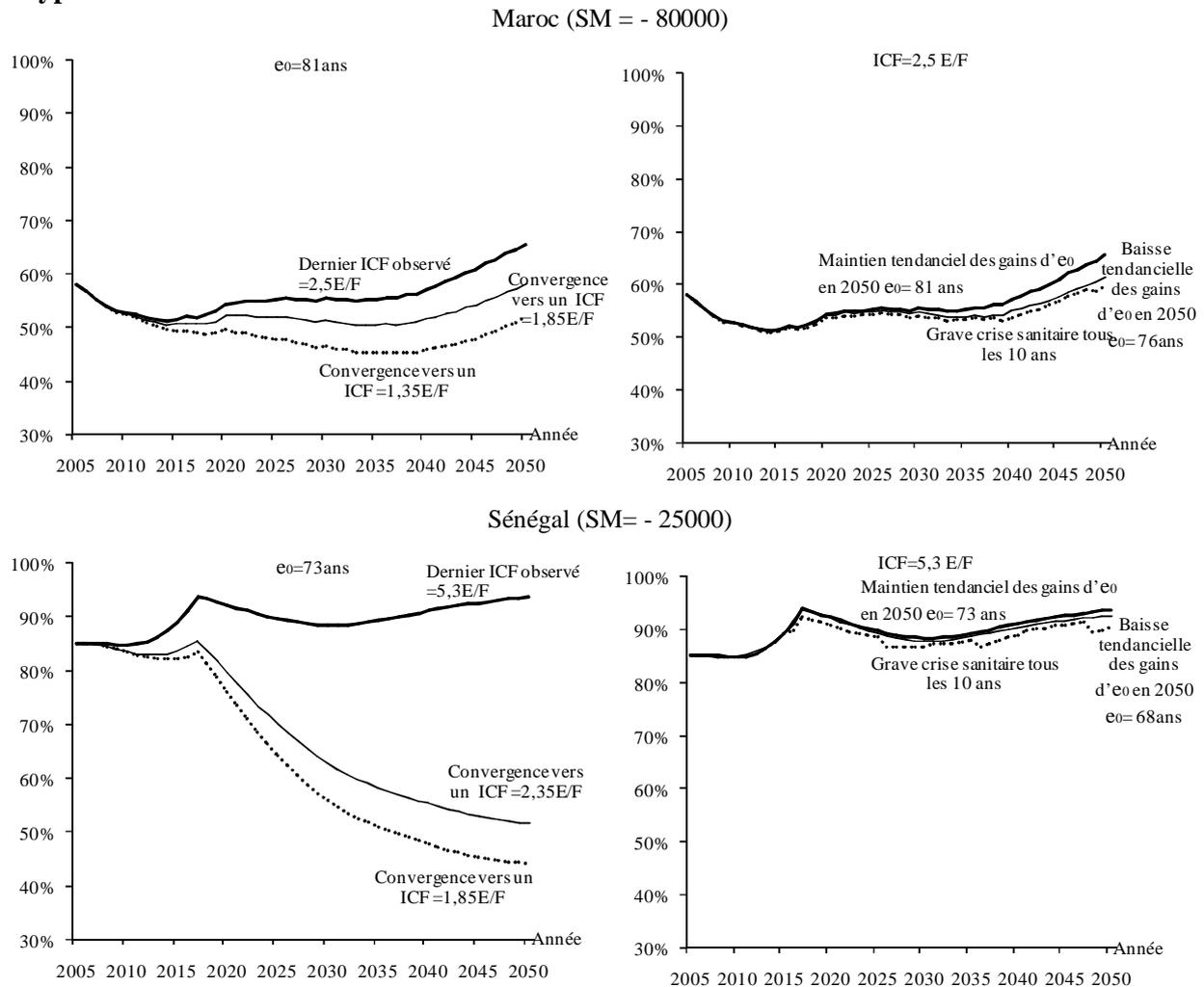
Au total, si le rythme du vieillissement de la population semble plus accéléré au Maroc qu'au Sénégal, il reste largement inférieur à ce qu'il est dans certains pays européens (cf. tableau 1).

Des rapports de dépendance fonction des niveaux de fécondité

Etant égal au rapport entre les personnes dont l'âge les qualifie de dépendants ou de personnes à charge (moins de 15 ans et plus de 64 ans) et les personnes des tranches d'âges économiquement actives (15 à 64 ans), cet indicateur permet de saisir indirectement la charge qui pèse sur la force de travail d'un pays. En d'autres termes, l'évolution des rapports de dépendance permet d'apprécier l'étendue de ce qu'on appelle « la fenêtre d'opportunité démographique ». La baisse du nombre moyen d'enfants par femme se traduit, pour l'ensemble de la collectivité, par l'allègement des coûts liés à la prise en charge et à

l'éducation des jeunes. Tant que la baisse de ce type de coûts n'est pas contrebalancée par la hausse des investissements nécessaires à la pris en charge des personnes âgées, la fenêtre d'opportunité démographique restera ouverte et la situation sera favorable à la stabilité et à la croissance économique.

Graphique 3 : Évolution 2005-2050 du rapport de dépendance au Maroc et au Sénégal selon les hypothèses de fécondité et de mortalité



Source : simulations réalisées par les auteurs

En raison d'une baisse plus précoce du nombre d'enfants par femme, le Maroc connaît actuellement un rapport de dépendance nettement inférieur à celui enregistré au Sénégal. Dans les quinze prochaines années, quelle que soit l'évolution future de la fécondité dans ce pays, ce taux est appelé à baisser davantage. Mais à partir de 2020, la situation évoluera différemment. Ainsi, dans le cas d'une baisse modérée ou accélérée de la fécondité, la fenêtre d'opportunité restera ouverte jusqu'en 2040, période à partir de laquelle le rapport de dépendance repartira à la hausse. Dans l'hypothèse d'une invariabilité de la fécondité, la fenêtre d'opportunité fermera dès 2020.

Au Sénégal, si la fécondité se maintient à son niveau actuel, hypothèse très peu vraisemblable, le pays ne connaîtra pas de fenêtre d'opportunité, puisque avec l'augmentation des coûts de prise en charge des jeunes, le rapport de dépendance enregistrera une tendance à la hausse. Mais comme nous l'avons dit, cette situation reste peu probable et avec la baisse attendue de la fécondité, le rapport de dépendance entrera dès 2015-2020, dans une longue phase de baisse traduisant une situation favorable au développement économique.

Mais que ce soit au Maroc ou au Sénégal, la fenêtre d'opportunité démographique n'aura réellement de sens que si l'économie arrive à absorber la force du travail offerte par la population active et la transforme en richesse nationale. Cela revient à réduire le chômage déjà existant et créer des postes d'emploi pour les jeunes primo-demandeurs d'emploi.

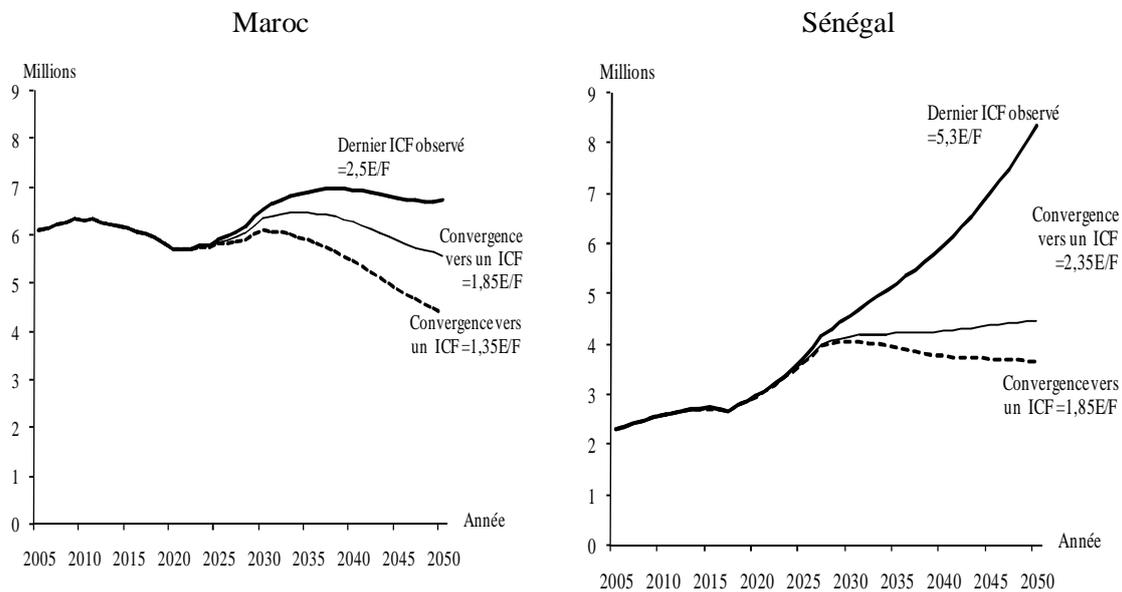
Une pression sur le marché du travail qui devrait relativement baisser au Maroc et augmenter au Sénégal.

En raison de sa baisse précoce de la fécondité, le Maroc connaîtra d'ici 2025 une tendance à la baisse des effectifs de 15-24 ans et ce, quelle que soit l'évolution future de la fécondité. Cette baisse, en diminuant les demandes additionnelles d'emploi, permettra d'alléger la pression sur le marché du travail, ce qui offre l'occasion de résorber le chômage déjà existant. À partir de 2025, l'évolution de la taille de la population des 15-24 ans sera sujette aux variations futures de la fécondité. Ainsi, avec l'hypothèse du maintien du niveau actuel de la fécondité, cette population atteindra environ 7 millions dès 2035 et se stabilisera à peu près à ce niveau jusqu'à 2050. À l'inverse, si la baisse de la fécondité s'accélère (ISF=1,35 E/F), cette population verra son effectif se réduire dès 2030 pour ne représenter que près de deux tiers de son niveau actuel. Dans ce cas le renouvellement de la population active au Maroc sera perturbé.

Au Sénégal, ce dernier cas de figure ne risque pas d'avoir lieu. Ainsi, quelle que soit la tendance à venir de la fécondité, d'ici au moins 2030, l'effectif des 15-24 ans devrait croître de façon importante. Ceci étant dit, cette situation se traduirait par la pression croissante qu'exerceraient les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Pour éviter un chômage de masse, l'économie sénégalaise devrait multiplier la création d'emplois. Cet effort sera encore plus important si la fécondité garde son niveau actuel. Dans ce cas, en 2050 la population des

15-24 ans serait quatre fois plus nombreuse qu'en 2005. À l'inverse, elle ne compterait que 3,5 millions, soit un million de plus qu'en 2005, si la fécondité baisse fortement.

Graphique 4 : L'évolution 2005-2050 de la population des 15-24 ans selon les hypothèses de fécondité



Source : simulations réalisées par les auteurs

Le potentiel migratoire dans les deux pays

En Afrique, le phénomène le plus partagé est essentiellement la pauvreté et le chômage structurel lié à l'insuffisance d'offres d'emploi. De plus, ces pays se caractérisent par des systèmes de retraites embryonnaires voire inexistantes. En conséquence, les personnes d'âge actif sont amenées à prendre en charge les personnes âgées. Il s'agit en général d'une réalité qui se justifie socialement et qui conduit ces dernières à développer des stratégies pour répondre à cette exigence. L'émigration apparaît aujourd'hui comme un aspect majeur de leur stratégie de quête d'existence sociale.

Nous avons vu au début de cet article que les pays européens seront confrontés, au cours des cinq prochaines décennies, à un vieillissement accéléré de leur population et qu'ils auront besoins d'immigrés pour assurer le renouvellement de leur population active. De l'autre côté de la Méditerranée, la structure encore jeune de la population exerce une pression croissante sur un marché du travail déjà saturé, d'où l'explosion du chômage des jeunes qui, pour échapper à cette situation n'hésite pas de mettre leur vie en péril pour rejoindre ce qu'ils considèrent comme leur eldorado. L'expérience récente des jeunes sénégalais qui empruntent en masse des pirogues pour se rendre sur les Iles des Canaries en est une parfaite illustration.

Mais si cette situation a permis jusqu'à maintenant aux pays développés, notamment à l'Europe occidentale, de « s'approvisionner » en main d'œuvre africaine nécessaire à leur croissance économique, l'évolution démographique future des pays d'origine peut déboucher dans un horizon plus ou moins proche, sur une baisse du nombre des jeunes traditionnellement à l'écoute de « l'appel de l'Europe ».

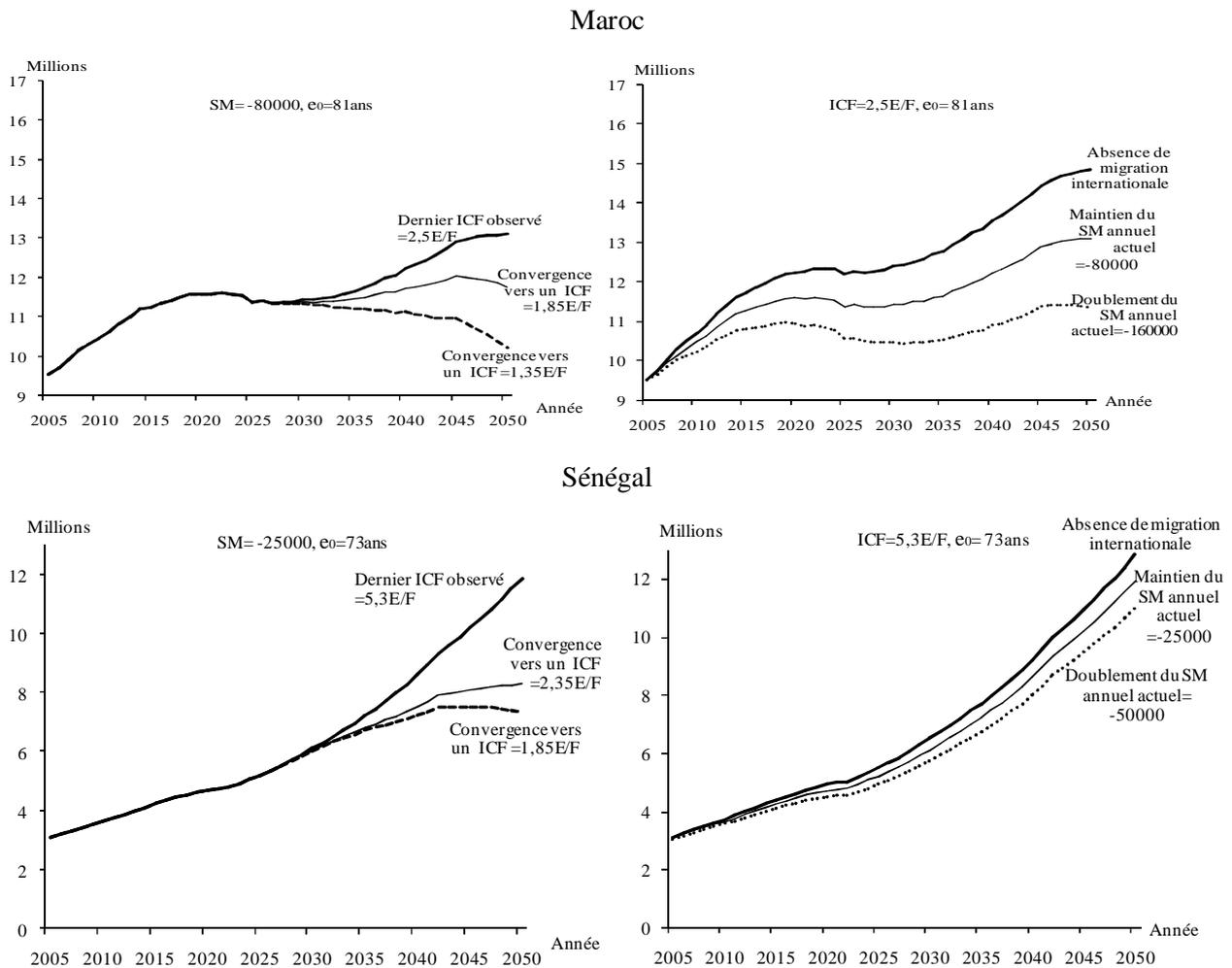
- ***Le potentiel migratoire du Maroc risque de se réduire***

Parmi les trois pays du Maghreb⁶, c'est au Maroc, compte tenu de la baisse relativement moins accélérée de sa fécondité qu'on trouve le stock d'émigrés potentiels le plus important (C-Bergouignan et El Jim 2006). D'ici au moins 2025, l'effectif des 20-39 ans, les plus soumis à l'émigration, devrait enregistrer une tendance à la hausse et ce, quelle que soit l'évolution future de la fécondité. Cette hausse devrait se maintenir jusqu'à 2045 si le niveau de la fécondité baisse moyennement (ISF=1,85 E/F) et jusqu'au moins 2050 si la fécondité reste invariable (ISF =2,5 E/F). Mais si les femmes marocaines se mettent à faire de moins en moins d'enfants pour arriver à une moyenne de 1,35 E/F, le stock d'émigrés potentiels dans ce pays risque de baisser sensiblement.

En plus de l'évolution future de la fécondité, les tendances des migrations internationales impacteront forcément sur le réservoir d'émigrés potentiels au Maroc. Ainsi, en 2050, en l'absence de migrations internationales, toutes choses étant égales par ailleurs, l'effectif des 20-39 ans atteindrait 15 millions soit quatre millions de plus que ce qu'on aurait en cas de doublement du solde migratoire annuel moyen actuel. Si les tendances migratoires actuelles se prolongent et si la fécondité reste invariable, l'effectif d'émigrés potentiels, après une légère baisse entre 2025 et 2035, devrait atteindre les 13 millions en 2050.

⁶ Il s'agit en plus du Maroc de l'Algérie et de la Tunisie.

Graphique 5 : Évolution 2005-2050, effectif des 20-39 ans au Maroc et au Sénégal selon les hypothèses de fécondité et de migrations



Source : simulations réalisées par les auteurs

- ***Le Sénégal devrait maintenir sa pression migratoire***

Contrairement au Maroc, aucun des scénarios ne laissent présager une réduction drastique du potentiel migratoire du Sénégal (graphique 5). Même avec une forte baisse de la fécondité qui mènerait à une moyenne de 1,85 E/F, l'effectif des 20-39 ans devrait croître au moins jusqu'à 2040 avant de marquer une phase de relative stabilité. Cet accroissement pourrait même perdurer jusqu'à 2050, si la fécondité converge vers un niveau qui est proche de celui du Maroc actuellement. Dans l'hypothèse d'une invariabilité des niveaux actuels, la population des 20-39 ans doublera d'effectif à peu près tous les 22 ans et en 2050, elle atteindrait 12 millions, soit près de quatre fois sa taille actuelle.

Au total, il est tout à fait possible que le Sénégal conserve sa pression migratoire puisque les tendances actuelles devraient probablement se maintenir. La fécondité ne baissera que très progressivement dans le pays du fait de ressorts culturels qui entretiennent encore l'idéal de grande famille.

Conclusion

Le Maroc et le Sénégal sont à des phases très différentes de leur transition démographique. Le Maroc se démarque par le recul général de la fécondité, soutenant ainsi le vieillissement de sa population. Quant au Sénégal, il amorce le processus de baisse de sa fécondité mais de façon relativement timide. Economiquement, le Maroc se situe également à un niveau plus avancé. Mais en matière d'emploi, l'économie des deux pays peine à absorber les ressources humaines disponibles. Ainsi, nous avons tenté à travers cette étude de voir si les perspectives démographiques les confinerait encore au statut de réserves de main d'œuvre pour les pays développés. Les résultats ainsi obtenus sont résumés ci-dessous.

En ce qui concerne le Maroc :

- ❖ Le constat principal est que la population du Maroc devrait continuer à croître si les tendances actuelles se prolongent.

- ❖ Une baisse substantielle de sa fécondité devrait ralentir cette dynamique de hausse pour ensuite stabiliser sa population vers 2040. Il est probable ensuite qu'une phase de baisse soit engagée à l'horizon 2050.

- ❖ Un fléchissement important de la fécondité précipiterait la tendance au vieillissement de la population marocaine. En conséquence, il réduirait le nombre de personnes actifs par personne âgée.

- ❖ Ces résultats devraient peser sur le stock d'émigrés potentiels, comme en témoigne l'évolution future des 20-39 ans selon l'hypothèse d'une forte baisse de la fécondité dans le pays.

En ce qui concerne le Sénégal :

- ❖ La principale observation est que la dynamique de hausse de la population serait maintenue quelle que soit l'évolution future de la fécondité et de la mortalité.
- ❖ Le niveau de fécondité des femmes et la réserve de population très jeune devrait ralentir le vieillissement de la population.
- ❖ Ces situations nous conduisent à dire que comparativement au Maroc, le potentiel migratoire du Sénégal demeurera encore pour longtemps élevé.

Bibliographie

C- BERGOUIGNAN, K- EL JIM : Le rôle des migrations dans l'avenir démographique de l'espace Euro-méditerranéen ; La Chaire Jean Monnet, Sfax 13/09/2006.

CERED. *Population et développement au Maroc*, Rabat, 1998, 459 p.

FALL S. et NGOM P. *Baisse de la fécondité en Afrique francophone : Tendances récentes et futures*. Papier présenté au séminaire organisé par la Division Population, Nations Unies sur : Les perspectives de déclin de la fécondité dans les pays à forte fécondité, 9-11 juillet 2001, 17p.

OUADAH-BEDIDI Zahia et VALLIN Jacques. *Maghreb: la chute irrésistible de la fécondité*. Numéro 359 Juillet-août 2000, 4p.

PISON G., Hill K. COHEN B. et FOOTE K. *Les changements démographiques au Sénégal*. National Research Council, National Academy Press, 1995, Washington DC, 254 p.